

NEWSLETTER

Assurances de biens et de personnes et économie



MAYOTTE, LES ASSUREURS SOLIDAIRES

Face à l'ampleur des dégâts causés par le cyclone Chido mi-décembre, les mesures de soutien aux assurés se multiplient.

Fin décembre, la Macif a annoncé un don de 50 000 € à la Croix-Rouge française.

Le 23 décembre, les groupes AGPM et Allianz France ont également annoncé, avec l'association Tégo, le déblocage d'un budget de 1M€ pour soutenir leurs assurés militaires et leurs familles couverts en prévoyance et résidant à Mayotte. Ces derniers peuvent ainsi demander une aide solidaire d'urgence de 1000€ par famille.

La Caisse centrale de réassurance (CCR) estime que "le coût des événements pris en charge dans le cadre du régime Cat Nat s'élève entre 650 M€ et 800 M€ pour le marché de l'assurance, soit environ 10000 sinistres habitations et professionnels assurés, dans un contexte où le taux de couverture d'assurance multirisques habitation (MRH) à Mayotte est de 6%.

Le réassureur public indique qu'au moins 50 % du montant de ce coût estimé seront pris en charge directement le régime Cat Nat français.



Les derniers taux économiques :

Taux directeur BCE : 3,4%

IOAT à 10 ans (02/12/2024) : 2,90%

Inflation mensuelle : 2,14%

Indice de référence des loyers : 2,47%

SMIC Horaire(01/11/2024) : 11,88€

UN ACCORD TROUVÉ SUR LE BUDGET DE LA SECURITE SOCIALE

Les dépenses de santé réduites

Alors que le montant de l'Objectif National de Dépense de l'Assurance Maladie avait été rehaussé par les élus du Palais du Luxembourg, le portant à 264,2 Md€, l'amendement additionnel adopté en fin de séance par la Commission Mixte Paritaire prévoit de le réduire de 600 M€. L'Ondam s'établirait ainsi à 263,6 Md€.

La situation financière de la SS

Dans sa communication aux Assemblées, la Cour constate que 2024 est une année de rupture dans la résorption du déficit de la sécurité sociale depuis le pic atteint en 2020 lors de la crise sanitaire. Le PLFSS pour 2025 comprend un ensemble de mesures en recettes et en dépenses de nature à endiguer ponctuellement l'aggravation du déficit. Pour autant, d'ici à 2028, la trajectoire financière de la sécurité sociale continuerait de se dégrader. Le déficit annuel atteindrait 19,9 Md€. L'accumulation de tels déficits, sans solution de financement, conduit à la reconstitution d'une nouvelle dette sociale qui atteindrait, d'ici à 2028, près de 100 Md€.



Selon l'Insee, la dette publique s'est élevée à 112 % du PIB au deuxième trimestre 2024.



Les derniers indices assurances :

Indice Construction FFB : 1174,6

Indice Risque Industriel : 7261

Indice Bris de Machine : 1291

Indice Bris de Glace : 71693

Tx horaire main d'oeuvre auto (sept 24) : 141,2*

Prix des pièces de rechange (3e trim) : 153,5*

Prix de vente ingrédients peinture (sept 24) : 162,2*

PMSS : 3925 € au 1er janvier 2025

***Base 100 en 2025**

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) dévoile une étude sur l'augmentation des cotisations de contrats santé en 2025. D'après cette étude, menée auprès de 41 mutuelles protégeant 18,9 millions de personnes, l'augmentation moyenne des cotisations sera de 6 % en 2025 (contre 8,1 % en 2024).

Dans le détail, les contrats collectifs obligatoires sont particulièrement impactés par ces évolutions tarifaires (+7,3% en moyenne). Les cotisations sur les contrats collectifs facultatifs progressent en moyenne de 6,8% et les contrats individuels de 5,3%.

La Mutualité explique ce niveau d'augmentation des cotisations par plusieurs facteurs : la «croissance de 5,2% des dépenses de santé en 2023» et les récentes augmentations de dépenses liées aux «remboursements sur les secteurs dentaire, optique, audiologie concernés par le 100% Santé, qui continuent de progresser», mais aussi par «les effets des revalorisations des rémunérations des professionnels de santé».

La Minute produit : La RC des mandataires sociaux

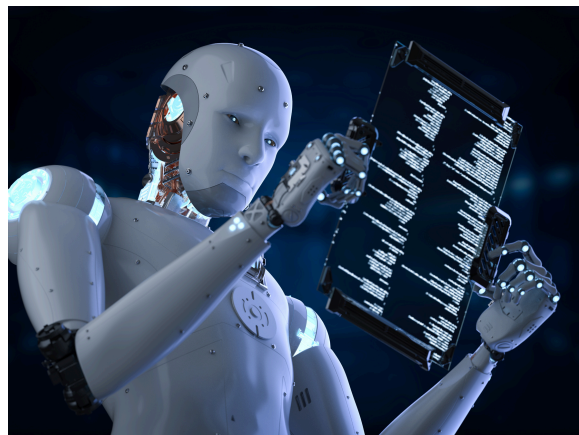
Elle assure les dirigeants personnes physiques contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir du fait de fautes, omissions, inexactitudes, fausses interprétations des textes légaux ou réglementaires commis dans l'exercice de leur fonction

Ces conséquences pécuniaires correspondent aux dommages et intérêts qui sont mis à la charge du dirigeant, quelle que soit leur source, ainsi que les frais de défense. En revanche, il convient de noter que le risque pénal n'est pas assuré, tout comme les dommages corporels ou matériels causés aux tiers, les amendes et les pénalités.

Certains peuvent penser que les gérants de sociétés à responsabilité limitée aux apports (SARL, SAS, SA...) ne s'engagent que sur le montant de leurs apports, mais ce n'est pas tout à fait exact. En effet, lorsque leur responsabilité civile en tant que dirigeants est engagée, elle l'est sans limitation.

Par exemple, il peut s'agir des fautes de gestion (insuffisances comptables, publication de comptes...), du non-respect de la législation en matière de la protection de l'environnement, de la sécurité du travail ou d'hygiène...

Elle concerne également les dirigeants bénévoles ou non d'une association.



IMPACT DE L'IA SUR LA TARIFICATION

L'intelligence artificielle (IA) est présentée comme le remède aux plus grands défis du secteur de l'assurance, notamment lorsqu'il s'agit de gérer la complexité de la tarification actuarielle et de la souscription d'assurance.

L'IA a en effet la faculté de rendre plus précises et plus performantes les procédures de tarification et de déploiement tarifaire. En traitant rapidement de grandes quantités de données, la technologie peut aider les assureurs à identifier des patterns et à prévoir des risques qui ne seraient pas apparus avec les méthodes traditionnelles. Les promesses de l'IA sont convaincantes : la conception d'offres personnalisées, une tarification dynamique et une meilleure évaluation des risques.

Avec un système de tarification et de déploiement tarifaire modernisé, les assureurs pourront ainsi s'adapter rapidement à l'évolution des conditions de marché et bénéficier de tous les avantages de l'IA, notamment la capacité d'effectuer des ajustements d'optimisation de tarifs à la volée en réponse aux données de marché et des sinistres.